RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME

AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le label « Agriculture biologique » pour une alimentation plus durable

EN SAVOIR PLUS

Quelles garanties ?

Pas d'OGM, de pesticides

et d'engrais
de synthèse

Qualité
de l'eau
préservée

Bien-être
animal
respecté

Quels bénéfices ?

La biodiversité mieux protégée

Des sols préservés

Des produits sans résidus chimiques

Où trouver des produits bio ?

PARTOUT !

Dans les grandes surfaces

Au marché

Chez le producteur

Dans les magasins spécialisés

Chez les artisans

En AMAP
(Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)

Les bons réflexes pour les achats alimentaires

Consommer local et de saison (fruits et légumes mais aussi viandes et poissons)

voir le calendrier

et si possible **consommer des produits bio**

CERTIFIÉ AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Pour aller plus loin, consultez l'article de l'ADEME

« Comment choisir les meilleurs produits ? »

agirpourlatransition.ademe.fr